Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 5 (1913)

Heft: 4

Rubrik: Mouvement syndical international

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Aussitôt un petit jeune homme adroit comme un singe, se jette à terre, à côté de lui, et à sa suite, des gens et encore des gens en font autant, sans se presser...

L'homme en haut de forme crie alors quelque chose d'une voix sanglotante. L'officier le regarde en haussant les épaules: il doit remplacer les wattmen par ses soldats, mais il n'a pas reçu d'ordre

de lutter contre les grévistes!...

Alors le haut de forme, entouré d'individus aux allures serviles, se précipitent du côté des carabiniers — et les voilà qui approchent, se baissent vers ceux qui sont couchés sur les rails, et cher-

chent à les faire relever.

Une lutte s'engage pêle-mêle, mais soudain toute cette foule de spectateurs, grise et poussiéreuse, s'ébranle, rugit, envahit les rails; l'homme au panama arrache son chapeau de sa tête, le fait voler en l'air et se couche le premier à terre, à côté du gréviste. Il le frappe sur l'épaule en lui criant à la face des paroles encourageantes.

Des gens turbulents et joyeux, que l'on n'avait pas encore vus, deux minutes auparavant, se mettent à tomber sur les rails — comme si on leur fauchait les jambes. Ils se jettent à terre, rient en se faisant des grimaces et crient des choses à l'officier qui brandit sa main gantée sous le nez

de l'homme en haut de forme.

Le monde continue à tomber sur les rails; les femmes jettent leurs paniers et leurs paquets, des gamins se couchent tout en riant et, se mettent en boule comme des chiens transis de froid; des gens bien vêtus se vautrent dans la poussière...

De la plate-forme du premier wagon cinq soldats regardaient cet amas de corps amoncelés sur la voie et se tordaient de rire, titubant sur leurs jambes, se retenant aux appuis, rejetant la tête en arrière. Maintenant, ils ne ressemblaient plus du tout à des jouets mécaniques...

... Au bout d'une demi-heure, on entendait le grincement des tramways qui circulaient par toute la ville de Naples; les vainqueurs souriaient gaiment sur les plates-formes et parcouraient les wa-

gons en demandant poliment:

— Bigletti?...

Les voyageurs leur tendaient de petits papiers rouges et jaunes, clignaient de l'œil, souriaient en grommelant avec bonhomie. Maxime Gorki.

(3)

Mouvement syndical international.

Un appel en faveur des victimes des grandes luttes en Belgique et dans les Pays-Bas.

Plus de 350,000 travailleurs des industries diverses participent à la grève générale, qui éclata le 14 avril dernier en Belgique, pour forcer le

parti clérical, tout-puissant dans ce pays, à instituer le suffrage universel.

Il s'agit d'une lutte monstre de la classe ouvrière en Belgique, en faveur d'une institution comme nous la possédons depuis longtemps en Suisse.

La Belgique étant un pays industriel par excellence, le parti clérical craint d'être majorisé par les ouvriers, si le suffrage universel était institué. Les seigneurs qui tiennent en mains le gouvernement belge, ne voudraient à aucun prix céder le pouvoir politique à un parti avancé et encore

bien moins à la classe des travailleurs.

C'est la raison unique pour laquelle les maîtres du parlement belge se refusent obstinément à faire la moindre concession à ceux qui réclament le suffrage universel pur et simple et voilà la raison principale de la grève générale qui se poursuit actuellement en Belgique. Le spectacle auquel nous assistons ici, présente à peu près le même aspect comme celui auquel nous avons assisté en Suède, il y a quatre ans. Dans les deux cas, nous voyons les prolétaires conscients se lever pour lutter en commun en faveur des droits les plus élémentaires, sans lesquels il est impossible à la classe ouvrière de défendre son existence d'une manière efficace. En Belgique, la lutte porte un caractère nettement politique, pendant que la grève générale en Suède touchait plus directement aux intérêts économiques de la classe ouvrière. Cela ne change rien au fait que, dans un cas comme dans l'autre, des centaines de mille ouvriers et ouvrières se trouvent privés de leur gain et cela depuis de longues semaines. D'ailleurs, la majeure partie des camarades en lutte risquent de rester encore longtemps sans gain, même si la grève générale serait officiellement terminée.

Des milliers et des milliers de familles ouvrières sont obligées de s'imposer les plus dures privations afin de pouvoir s'assurer un peu de pain et de soupe avec les quelques secours que le

comité de grève peut distribuer.

Près de la moitié des participants à la grève générale sont des travailleurs syndiqués. Et il est matériellement impossible que nos organisations sœurs en Belgique puissent supporter, à elles seules, les lourdes charges qu'une pareille lutte leur impose.

C'est probablement pour ces raisons que le congrès du parti ouvrier belge a décidé la reprise du travail à partir du 25 avril, malgré que le parlement belge n'a fait que de très vagues conces-

sions.

En Hollande, plus de 5000 travailleurs de la fabrication de cigares sont lock-outés, depuis le mois de février, parce qu'ils s'opposèrent énergiquement à une réduction de leurs salaires, qui depuis près de 20 ans n'ont guère été augmentés.

Sans doute, les fabricants espèrent non seulement diminuer les salaires, mais ils comptent affaiblir l'organisation syndicale des cigariers, en

même temps par le moyen du lock-out.

L'organisation syndicale des cigariers compte dans les Pays-Bas un peu plus de 5000 membres et l'organisation nationale de tous les syndicats compte à peine plus de 60,000 membres en Hollande. On comprend qu'il est impossible, à la longue, à d'aussi petites organisations de trouver dans le pays-même les moyens pour secourir un si grand nombre de travailleurs en lutte. C'est pourquoi la centrale syndicale des Pays-Bas adresse un appel au secours à toutes les organisations affiliées au secrétariat international des syndicats. Ce dernier recommande vivement l'appui aussi bien des camarades belges que des camarades hollandais. -Le comité de l'Union syndicale suisse, considérant qu'il est aussi du devoir des travailleurs en Suisse de venir en aide à leurs frères et sœurs en lutte dans d'autres pays, décida d'organiser une collecte en faveur du prolétariat belge et hollandais.

Au moment où nous allions expédier les listes de souscription en faveur des grévistes en Belgique et des victimes du lock-out en Hollande, la nouvelle de la suspension de la grève générale en Belgique nous est parvenue. Ainsi il n'y a plus de raisons suffisantes pour procéder à une collecte

générale comme elle était décidée.

Néanmoins nous adressons un appel à toutes les organisations syndicales et aux groupements ouvriers pour venir en aide aux victimes du lock-

out des cigariers en Hollande.

Nous sommes persuadés que le sentiment de solidarité de la classe ouvrière suisse ne manquera pas plus cette fois-ci de se manifester par des faits, qu'il n'a manqué lors de notre appel en faveur des grévistes en Suède. Les secours destinés à cet effet doivent être adressés directement au Secrétariat de l'Union suisse des fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne.

Le mouvement syndical en Hollande.

Le mouvement syndical hollandais est, comme on le sait, sorti du mouvement anarchiste qui a pu pendant des années empêcher le développement du mouvement

ouvrier.

Seulement deux de ces organisations ont été assez fortes pour organiser un plus grand nombre de travailleurs; cependant, la majorité de ces organisations est restée insignifiante et faible. Une aversion de la politique, le fanatisme de la liberté individuelle, en un mot, le syndicalisme avec ses erreurs et ses sottises, ridiculisant chaque organisation qui ne comptait plus que quelques centaines de membres.

Le cinquième rapport de la nouvelle fédération des syndicats hollandais, qui eut à mener une lutte énergique contre les syndicats anarchistes et chrétiens, prouve combien il était nécessaire de travailler avec calme et énergie au développement du mouvement syndical et combien l'on a eu raison de s'éloigner des anciennes voies. Cet aperçu (5° Rapport de la situation et des opérations de la Fédération des syndicats de la Hollande) est l'histoire de la Fédération, tracée par des chiffres.

					Sy	ndicats	Membres
1er	janvier	1906				11	18,960
1er	»	1907				18	26,227
1er	»	1908				24	32,270
1er	* »	1909				27	36,623
1er	»	1910				27	40,628
1er	»	1911				28	44,120
1er	»	1912				32	52,235

L'on constate que pendant les années 1907—1909, lorsque les conjonctures syndicales étaient cependant très défavorables, le nombre des membres à quand même progressé.

Cette progression est due spécialement, pendant les premières années, à l'adhésion de nouvelles organisations.

Les dernières années donnent un gain considérable d'adhérents aux syndicats affiliés. Le nombre des membres montait de 38,3 p. c. en 1906; de 23 p. c. en 1907; de 13,4 p. c. en 1908; de 10,9 p. c. en 1909; de 8,6 p. c. en 1910 et de 18,39 en 1911. C'est pendant la dernière année que le recrutement de nouveaux affiliés fut le plus important. Le progrès réalisé par les syndicats nous est donné par les chiffres ci-dessous:

0.00		pendant	l'année
A-08-00	Syndicats et année de leur affiliation à la N. V. V.	de l'affiliation	1912
	Employés de l'Etat et des administrations		
	communales (1911)	215	368
	Employés de pharmacies	_	250
	Boulangers et chocolatiers (1906)	630	1827
	Ouvriers du bâtiment (1907)	662	1643
	Diamantaires (1906)	7700	9775
	Ouvriers du bâtiment (1907)	720	1007
	Ouvriers de fabriques (1908)	600	418
i	Ouvriers communaux	2930	4950
	Ouvriers communaux	1323	941
	Employés du commerce et de hureaux	914	
	Ouvriers des ports (1909)	343	1285
	Garcons de cafés	<u> </u>	901
	Tonneliers (1908)	201	182
	Ouvriers des ports (1909)	350	1471
	Ouvriers agricoles et des laiteries (1908).	145	1130
	Imprimeurs lithographes et similaires (1909)	289	423
		250	375
	Plombiers-zingueurs (1908)	588	1077
	Métallurgistes (1907)	1419	3218
	Métallurgistes (1907)	400	1469
	Mineurs (1910)	483	705
	Conduct. de travaux et dessinateurs (1907)		409
	Employés des postes (1911)	552	647
	Peintres (1906)	886	
	Employés des postes (1911)	1800	3508
	Personnel des chemins de fer et des tram-	1000	5500
	ways (1906)	1300	2701
	Taillaurs de nierres (1909)	190	165
3	Stuggtours (1908)	270	604
	Ouvriers du textile (1906)	950	2250
	ways (1906)	1800	3620
	Ouvriers du transport (1910)	591	975
1000	Marins	991	675
1	Si l'augmentation du nombre des af	filiás as	t très

Si l'augmentation du nombre des affiliés est très sensible, les encaisses des Syndicats hollandais ont fortement monté également. Les organisations avaient une encaisse nette de:

En 1906 13 organisations 505,371. — florins 1907 1,050,454. — 21 1908 25 450,617. -1909 26 821,180. — 1910 28 1,337,372. — 1,679,637.47 1911

Si nous écartons le Syndicat des diamantaires, qui se trouve toujours dans une situation financière spéciale, par suite des fortes cotisations versées par les membres, l'avoir des organisations est monté comme suit:

En 1907 20 organisations 29,160 florins 1908 24 42,026 1909 25 52,748 1910 27 60,092 1911 31. 93,988

Nous constatons également une marche progressive constante des recettes. L'ensemble des syndicats avait une recette de 753,595 florins en 1907; 545,351 florins en 1908; 856,027 florins en 1909; 1,114,656 florins en 1910 et 1,133,137.04 florins en 1911. Les dépenses étaient de 417,270 florins en 1907; 1,135,317 florins en 1908; 557,160 florins en 1909; 595,755 florins en 1910 et 801,932.66 florins en 1911. De cette dernière somme de 800,000 florins, à peu près 23 p. c. ou 178,490.29 florins ont été versés comme indemnités pour grèves.

Nous terminons cet aperçu en signalant que les institutions pour les secours pour grèves et autres postes prennent constamment de l'extension et qu'annuellement le montant de la cotisation augmente dans l'une ou dans

l'autre Union centrale.

Les syndicats hollandais ont donc pris un développement important durant les dernières années et tout fait prévoir qu'ils progresseront encore en nombre de membres, affiliations et en force financière.

Amsterdam.

J. Oudegeest.

Petits profits capitalistes.

Le gouvernement américain poursuit une enquête contre la «United Shoe Machinery» pour accaparement de la vente des machines pour chaussures et le système de redevances qu'elle impose à la fabrique de chaussures.

Ce qui n'empêche pas ce trust d'avoir actuellement plus de 97,000 machines en location. En 1911, il a obtenu un produit net de 5856 millions de dollars, contre 5772 millions en 1910 et 1770 millions l'année qui a suivi sa fondation.

Les bénéfices réalisés par les tanneries lyonnaises pendant l'exercice 1911 se montent à 668,996 francs, malgré un incendie qui a immobilisé 300 ouvriers.

Dans cette maison, il y a des ouvriers payés 3 fr. 75

et 4 francs par jour!

Les bénéfices nets de 1911 de la Société Thomson-Houston se chiffrent par 3 millions 836,025 francs.

Les bénéfices nets de l'année 1911 du Crédit Franco-Egyptien s'élèvent à 832,506 fr. 65.

La Société du Gaz de Paris a réalisé pendant l'exercice 1911, un bénéfice net de 1,751,402 francs.

Quant à la Parisienne Electrique, voici depuis 1901 quelle progression elle a obtenue au point de vue des bénéfices.

Années					Bér		ces en milliers le francs
1901							1515
1902				100			1260
1903							1490
1904							1493
1905							2315
1906							3226
1907	•		•				3263
1908				1			3305
1909			•				3310
1910						1•	2350
1911							3474

Si après cela les prolétaires récriminent, c'est qu'ils sont vraiment difficiles et insatiables!

Faits divers.

Mutualité en France.

Alors que les gouvernements, depuis Méline, cherchaient par tous les moyens à enrayer le mouvement syndical, les Mutualités bénéficiaient de subventions

En	1885			fr.	360,000
	1890			>>	475,000
	1895			»	810,000
	1900			>>	835,000
	1902			* >>	950,000
	1903			» »	1,150,000
	1904			>>	2,000,000

En 1907, les subventions accordées par l'Etat, les départements et les communes s'élevaient à 9 millions

803,873 francs.

Au 31 décembre 1907, il existait en France 19,815 Sociétés de secours mutuels, dont 16,611 approuvées (adultes et scolaires) et 3,204 libres. 19,090 ont fourni à 'Administration un compte rendu statistique:

Total général des recettes: 74,457,036 francs. Total général des dépenses: 56,921,032 francs; soit un excédent des recettes de 17,536,004 francs.

Mais si nous défalquons les 4,637,955 francs fournis par les membres honoraires, les 9,809,873 francs de subventions de l'Etat, des départements et des communes et les 7,651,504 francs, versés encore par l'Etat sous forme de majoration du taux de capitalisation, soit un total de 22,099,332 francs, nous nous trouvons devant un déficit de 4,563,328 francs, qui, en réalité, serait plus considérable, si nous tenions compte des dons et legs des particuliers.

En 1907, pour les Sociétés approuvées, les dépenses de maladie ont, à elles seules, absorbé 6,672,938 francs, somme supérieure de 550,342 francs au montant des

cotisations des membres participants. Quant aux Sociétés libres, les cotisations des sociétaires participants se chiffraient par 2,957,380 francs, et les dépenses de maladie ont atteint 3,312,291 francs.

Ce qui revient à dire que la Mutualité ne peut subsister qu'à la condition de cesser d'être mutuelle et de devenir un prolongement de l'Assistance publique.

Avec l'appoint des charités publiques et privées la moyenne de la pension servie sur le fonds commun de retraites a été, en 1907, de 74 fr. 72, soit environ 20 cts.

Non, décidément, ce n'est pas l'initiative individuelle qui résoudra le problème de l'existence dans la

Ce problème ne cessera de se poser que le jour où la socialisation des moyens de production, créant la surabondance de toutes choses, permettra de faire de la solidarité sociale une vivante réalité; c'est-à-dire demain, si chaque travailleur conscient apportait tout de suite son plein effort à l'œuvre d'éducation et d'organi-Valentin Maurin. sation de sa classe.

Union suisse des fédérations syndicales.

Quittance.

Collecte pour les syndicats de Serbie et de Bulgarie.

Fédération des tailleurs et tailleuses .. Fr. 100.-" 1880.-Quittance du 31 mars 1913 Fr. 1980.

Berne, le 30 avril 1913.

J. Degen, caissier.

Administration: Imprimerie de l'Union, Kapellenstrasse 6, Berne.